

Mise en œuvre des obligations comptables

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

Publics visés :

tout public

Conditions d'accès :

Il faut avoir les connaissances fondamentales en comptabilité financière. Savoir lire et comprendre les états financiers (bilan compte de résultat et annexes). Connaître ses écritures comptables introductives jusqu'à celles d'inventaires.

Objectifs

Organiser et utiliser un système d'information comptable.
Traiter les activités courantes comptables et financières.
Préparer les documents à établir pour les opérations comptables et financières de fin d'exercice, en lien avec l'Expert-comptable.
Établir les déclarations fiscales mensuelles et annuelles.
Établir des payes, des contrats de travail et contrôler des éléments d'activité du personnel.
Intervenir dans le domaine du recouvrement de créances.
Connaître les 3 grands plans comptables (PCG Français, Directive comptable Européenne, IFRS au plan mondial).
Connaître les grandes différences d'enregistrement entre les plans.
Savoir apprécier les grandes avancées de normalisation comptable.
Comprendre les notions de contrôle et de pouvoir d'une société sur un autre.
Savoir reconnaître les différents éléments permettant d'apprécier la notion de contrôle.
Être capable de délimiter le périmètre de consolidation.
Connaître et mettre en œuvre les 3 méthodes de consolidation en corrélation avec les 3 degrés de contrôle.-
Mettre en œuvre les principaux retraitements d'homogénéité (les contrats de location (crédit-bail) selon le PCG et les IAS/IFRS, les opérations se déroulant sur plusieurs exercices (bénéficiaires) selon le PCG et les IAS/IFRS ...).
Élaborer un bilan et du compte de résultat consolidés selon les RMCC (99.02).

Points forts de la formation :

Cette formation constitue une charnière entre les cours de comptabilité financière de base et les futurs masters en comptabilité, contrôle, audit, contrôle de gestion, finance.

Programme

Méthodes mobilisées

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US,UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé :

Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Modalités et délais d'accès

Les inscriptions au Cnam se font tout au long de l'année avec un démarrage en octobre, février et en juin.

Programme

[Comptabilité approfondie de l'entreprise](#)

Informations pratiques

Contact

Rapprochez-vous de votre centre en région Centre-Val de Loire :

[Prenez RDV](#)

[Contactez-nous](#)

[02 18 69 18 30](#)

Centre(s) d'enseignement

[Centre - Val de Loire](#)

Code Stage : LP125B60-CEN

Tarifs

1 160€

Nombre d'heures

58h

Code CPF

RNCP29776BC06



Planning



Prenez RDV





<https://www.cnam-centre.fr/formation/blocs-de-competences/mise-en-uvre-des-obligations-comptables-1346803.kjsp?I>